



Résolution du CSE du Réseau France 3 sur le projet TEMPO

Le projet TEMPO affiche l'ambition de renforcer la légitimité des journaux télévisés de France 3, basée sur l'information de proximité, qui serait plébiscitée par le public. Il s'inscrirait en-cela dans le projet plus global de régionalisation de France 3.

Les différentes étapes de construction du projet ont réduit considérablement la portée de Tempo en ce domaine : de fait, les journaux régionaux auront à diffuser "obligatoirement" les sujets fabriqués par le national. Les durées supplémentaires de diffusion à assumer par les antennes régionales seraient de fait marginales.

Ce qui va être en revanche profondément modifié, ce sont les conditions dans lesquelles l'information va être fabriquée : plus complexe, demandant de nouvelles coordinations entre le national et les antennes, avec des impacts sur les temporalités d'échanges de flux qui constituent de nouvelles contraintes pour l'ensemble des équipes.

Au bout de 6 mois d'instruction par l'équipe Projet et de deux documents d'information-consultation, force est de constater que Tempo est loin d'être un projet abouti : si les structures et les grands principes ont bien été identifiés dans le document du 4 avril, l'organisation opérationnelle du fonctionnement envisagé au 4 septembre est encore entièrement à définir, ainsi que le plan d'accompagnement qui doit le soutenir.

De plus, il est de plus en plus question d'un "projet évolutif", avec un point de revoyure prévu en mars 2024. Un mode de déploiement particulièrement déstabilisant et sollicitant pour les équipes en régions (mais aussi au Siège), avec de nouvelles modifications des organisations ainsi à prévoir.

Tempo implique en effet d'importantes modifications des conditions de travail pour l'ensemble des équipes en région et les expose à des risques professionnels majeurs, comme l'analyse l'expert mandaté par le CSE. Certains de ces impacts sont bien identifiés dans le document du 4 avril, d'autres passés sous silence ou bien tout simplement objets d'un impensé organisationnel particulièrement préoccupant.

Tout d'abord, Tempo aurait pour conséquence, toutes choses égales par ailleurs, un alourdissement de la charge de travail d'une part dans ses dimensions physiques, avec un allongement sensible des journées et des amplitudes horaires, d'autre part dans ses dimensions mentales, du fait d'un besoin de coordination accrue et des aléas supplémentaires que cela implique.

Cet alourdissement est particulièrement sensible pour certains métiers comme les scriptes, les journalistes présentateurs et l'encadrement. Les besoins actuellement non pourvus au sein de la filière édition rajoutent un élément d'inquiétude que l'annonce des 57 ETP "accordés" au Réseau régional est loin d'apaiser, surtout pour la filière métiers des scriptes, particulièrement en tension depuis des années.

Ce sont ces mêmes métiers, particulièrement sollicités par Tempo, qui se retrouvent en première ligne sur d'autres projets en train d'être déployés : on pense notamment à OpenMédia pour les scriptes, aux nouvelles régies dites automatisées pour les techniciens, au rapprochement avec France Bleu pour l'ensemble des métiers de la rédaction, comme le stipule la note commune des directions de FTV et RF du 1^{er} février 2023 ...

Enfin, les flous persistants quant à l'organisation opérationnelle du projet ne permettent pas de cerner quels en seront les véritables impacts : le timing de l'arrivée des sujets, la capacité des antennes à choisir les sujets qui seront ou non diffusés, la façon dont les informations régionales et nationales seront imbriquées pour donner du sens aux nouveaux journaux télévisés... tout une série de questions qui interrogent le sens tant technique qu'éditorial du projet Tempo.

Ainsi, après une première phase d'intérêt pour le projet au sein des équipes régionales, c'est le doute et les inquiétudes qui prédominent actuellement. Que dire d'un projet qui soi-disant donne la main aux régions, met en avant l'information de proximité, alors même que les sujets nationaux seront diffusés à l'heure de la plus forte audience ? Alors même qu'il n'est pas certain que les antennes auraient leurs mots à dire sur le choix des sujets traités par le national ? Que les questions d'organisation et de moyens à dégager sont censées recevoir des réponses au travers d'ateliers organisés à l'heure actuelle au sein de chaque région et antenne... ateliers où la participation est très fluctuante, organisés le plus souvent en-dehors du temps de travail, et où la pression du calendrier est telle qu'elle donne crédit aux questionnements quant à la portée de cette démarche apparemment participative.

Sans analyse assez fine de l'existant, sans évaluation en amont de la charge de travail induite par le projet, sans plan de prévention, Tempo s'apparente à un échec annoncé : compte-tenu des difficultés actuelles au sein du Réseau France 3 déjà émaillées par de nombreuses expertises pour risques graves, tabler sur la capacité d'adaptation des salariés pour en combler les manques revient à les exposer – et à exposer l'entreprise – à un désastre industriel et social majeur. **En conséquence, les élus demandent l'arrêt du projet Tempo.**

Faute d'une information suffisante sur les conséquences organisationnelles de ce projet, sur l'impact du projet sur les conditions de travail des salariés et sur les risques pour leur santé physique et mentale, les élus sont dans l'incapacité de rendre un avis éclairé.

**Adopté à l'unanimité des 21 élus présents
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Paris, le 22 juin 2023